

Un Repair Café dans le douaisis

Le 24 janvier 2017, le premier Repair Café du Douaisis a ouvert ses portes à Cuincy ! Un estrésienne est à l'origine de ce projet.

Vous pourrez venir y réparer tous vos objets du quotidien, au lieu de les jeter, dans une ambiance conviviale, et apprendre à réparer vous-même, grâce à l'aide de bénévoles réparateurs. L'objectif est d'agir pour l'environnement en réduisant vos déchets, vous faire faire des économies en évitant d'acheter des produits dont l'obsolescence est programmée, et de réintroduire dans notre société un réflexe de réparation par le partage des savoirs. Une association citoyenne.

Le prochain atelier est programmé le vendredi 10 février de 17h30 à 20h.

Qu'est-ce qu'un Repair Café (RC) ?

C'est un lieu où des gens se réunissent 1 fois/mois pour réparer des objets gratuitement (petits électroménagers : cafetière, fer à repasser, sèche-cheveux, grilles pain, micro-ondes, robots culinaires, cordonnerie : sacs et chaussures, vêtements, imprimantes et ordinateurs, téléphones, téléviseurs et matériels son/hi-fi, jouets, les outils (tondeuse, taille-haies, etc), les montres (horlogerie), les meubles, les vélos, etc).

Le Repair Café de Cuincy recherche encore des bénévoles réparateurs et non-réparateurs pour rejoindre l'aventure du 1^{er} Repair Café du Douaisis.

Les bénévoles remercie M. Blassel pour sa présence à l'inauguration.

Menus de la cantine

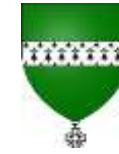
Depuis Septembre 2016, LYS Restauration, notre prestataire de service pour les repas de la cantine a mis en place une application «API MOBILE». Cette nouveauté permet aux parents et enfants de consulter sur le téléphone, les menus proposés au restaurant scolaire. A chaque période, un QR code à flasher sera à votre disposition afin d'accéder à l'application. L'objectif est de répondre à la démarche environnementale de LYS Restauration en réduisant la diffusion de menus « Soyons Complices » en version papier.

Nous continuerons bien sûr à mettre les menus de cantine sur notre site internet.



Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 février 2017, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Février 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
		Ramassage des verres ♻️	Ramassage des encombrants ♻️	18h30 : Salle André Cauchy AG BVE	9h45 à 11h45 : Mairie ouverte 14h30 : Salle André Cauchy Loto FCE	
6	7	8	9	10	11	12
A partir de 14h30 Atelier pliage de livres - Médiathèque 16h-19h : Médiathèque						
13	14	15	16	17	18	19
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts ♻️	Vacances d'hiver – accueil de loisirs		9h45 à 11h45 : Mairie ouverte
20	21	22	23	24	25	26
16h-19h : Médiathèque				Vacances d'hiver – accueil de loisirs		
27	28	NOTES :				
16h-19h : Médiathèque		<ul style="list-style-type: none"> - Vacances scolaires de la zone B du 11 février au 26 février - Le 4 mars : bal costumé de l'APE 				

Accueil de loisirs

Le centre de loisirs fonctionnera pendant les vacances d'hiver du 13 au 24 février.
Les dossiers sont disponibles auprès de Charlotte ou sur le site Internet de la commune dans la rubrique Services, Enfance et Jeunesse, Centre de loisirs.

Il fonctionnera également aux vacances de printemps du 10 au 21 avril 2017. Pour cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du 10 au 28 juillet. Pour les vacances d'automne, étant donné le pont du 1^{er} novembre, le centre de loisirs fonctionnera du 23 au 31 octobre 2017.

BIEN VIVRE A ESTREES

Bien Vivre à Estrées organise, le vendredi 3 février 2017, à 18h30, dans la salle des fêtes André Cauchy, son assemblée générale. Cette assemblée générale sera l'occasion de dresser le bilan de fonctionnement de l'association et d'examiner les projets d'activités et de manifestations pour 2017.

Au football club

Janvier, c'est la trêve pour le football et aussi la période des vœux, alors bonne année à tous !
Le froid de ce mois rend la reprise de l'entraînement timide et seuls les plus courageux s'y aventurent.
Pourtant, dès février le championnat reprend ses droits avec 3 rencontres au calendrier :

- le 05 février : Séniors B - Pont-Flers et Frais-Marais - séniors A
- le 12 février : Séniors B - Roeulx et Lallaing - séniors A
- le 26 février : Séniors A - Pecquencourt FC et Monchecourt - séniors B

Samedi 4 février, le football club organise un loto, à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 14h30.

Plus de 1000 euros en bons d'achat, valables au magasin Auchan, seront à gagner.

Buvette et petite restauration à disposition. Venez nombreux.

Suite à la démission de l'entraîneur qui a dû déménager et ne pouvait plus assurer ses fonctions, le FCE recherche un coach. Si vous êtes intéressé (ou quelqu'un de votre connaissance), vous pouvez contacter le président. Merci

Collectif 1026, 25 ans d'existence ...

En juin 2018, le collectif fêtera ses 25 ans. Afin de retracer son parcours depuis ses débuts, le Collectif 1026 recherche tout document ayant trait à ses activités (coupures de presse, photos, diplômes, témoignages, etc...).

Si vous possédez de tels documents qui pourraient enrichir notre book, vous pouvez nous les apporter au siège du collectif 1026 pendant les heures d'ouverture (le mercredi et le vendredi de 18 à 19h, et le dimanche de 11 à 12h), ou contacter Mr DELBART Patrice au 06 47 68 52 09.

Après avoir été scannés, les documents vous seront restitués.

L'ensemble des adhérents du Collectif 1026 vous remercie de l'aide que vous pourrez leur apporter.

APE - Bal costumé

Samedi 4 mars réservez votre soirée, l'APE vous invite à faire la fête à l'occasion du carnaval. Petits et grands venez déguisés comme il vous plait, pas de thème imposé.
Le programme détaillé et les horaires vous seront communiqués ultérieurement mais il y aura des jeux, des quiz, un repas, un DJ, un concours de déguisement, de la bonne humeur et surtout de la convivialité. On vous attend nombreux !



Assistante sociale

Il n'y aura pas de permanence de l'assistante sociale le jeudi 2 février. En cas de besoin, téléphoner à l'Unité Territoriale de Douai au 03.59.73.32.00.

Médiathèque – Atelier pliage de livres

Venez découvrir le pliage de livres lors de l'atelier proposé le lundi 6 février à 14h30 à la Médiathèque.

Cet atelier est mis en place par les membres bénévoles de la médiathèque avec le soutien du SIRA et les Brigades Volantes du livre.

Les membres de cette Brigade Volante du livre ont suivi une formation aux techniques de pliage et de transformation des livres en livres-objets (pliage, découpage et sculpture) et seront heureux de vous initier à cette technique.



Si vous avez besoin davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter Marine Dutilleul, médiatrice culturelle au SIRA, au 07.86.14.58.03. Ouvert à tous, participation gratuite.

Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs ont été rétablies. Elles concernent les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné du titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie de territoire est exigible pour tous les mineurs résidant en France quelle que soit leur nationalité pour tous les voyages qu'ils soient individuels ou collectifs. Ce document permet aux parents de délivrer une autorisation valable 1 an afin de répondre à plusieurs déplacements dans une année. Ce dispositif vient compléter la mesure judiciaire d'interdiction de sortie du territoire et la mesure administrative d'urgence d'oppositions à la sortie du territoire permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Depuis cette date, les enfants voyageant à l'étranger sans leurs parents devront présenter :

- **Une pièce d'identité valide** (carte d'identité ou passeport) et éventuellement un visa selon les exigences du pays de destination,
- **Une autorisation de sortie du territoire téléchargeable sur www.service-public.fr** signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646*01),
- **La photocopie du titre d'identité du responsable légal** ayant signé l'autorisation de sortie.

La mairie peut fournir le document CERFA pour les personnes ne disposant pas d'accès internet ou d'imprimante.

Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture.

Photos

Notre commune a connu deux vagues de froid sur le mois de janvier qui ont apporté une belle couche de givre sur la végétation et des paysages magnifiques. Si vous avez eu l'occasion d'immortaliser cette belle nature, votre commission infos est preneuse de vos clichés pour une diffusion sur le site Internet de la commune ! Adressez-nous vos photos à communication@estrees.fr. Merci.